

Les Echos Villemontois

Bonjour à toutes et à tous

*Retenez, dès à présent,
Dimanche 12 Janvier 2025
à 11 h 30
salle ERA
Le conseil municipal
sera heureux de vous
accueillir pour
la présentation des vœux
autour de la traditionnelle
galette accompagnée de ses
vins de la Côte Roannaise !*

La France est en train de vivre des moments particulièrement troublés au niveau politique. La situation budgétaire de notre pays est qualifiée de catastrophique et je pense que le mot n’est pas exagéré. Les collectivités territoriales ont été accusées d’être en partie responsables de cette situation. Nous ne pouvons que nous indigner de cette affirmation. Une commune prépare et vote son budget à l’équilibre ! Et c’est ce que nous allons continuer à faire tout en sachant que les dotations de l’Etat vont être, très probablement, drastiquement réduites.

Si notre commune a pu ces dix dernières années bénéficier de subventions qui ont permis de créer de nouveaux services pour répondre aux attentes des habitants, les années qui arrivent vont être plus difficiles et les investissements plus rares.

Mais ne nous laissons pas envahir par cette « morosité nationale » ! La rencontre annuelle de toutes nos associations en ce début d’octobre, nous permet d’espérer vivre de très nombreux événements tout au long de l’année 2025.

J’adresse en mon nom et au nom du Conseil municipal, un énorme MERCI à tous les bénévoles qui s’impliquent constamment en consacrant de leur temps personnel et qui concourent ainsi à développer une vie culturelle, sportive ou de loisirs dans notre petit village. Je me réjouis de l’esprit associatif qui règne à Villemontois puisque de nouvelles associations voient le jour cette année !

Une fois de plus, grâce à l’engagement de tous, notre village continuera de vivre, de se rencontrer et de faire la fête.

Je me joins aux membres du CCAS, qui sont aussi des bénévoles, pour donner rendez-vous à nos Séniors le SAMEDI 9 NOVEMBRE, pour le repas spectacle dont la décoration est entièrement assurée par la nouvelle association « Villemon crée ».

Je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d’année.

Le Maire,
Marie Françoise GAUME

SOMMAIRE

I. Vie de la commune	2
Travaux	5
CCAS	7
Vie des écoles	8 – 10
Médiathèque	11
II. Roannais Agglomération	12
III. Etat civil	13
IV. Vie associative	14-18
V. Rubrique insolite	18
VI. Autres informations	19 - 20

Cérémonie du 11 Novembre

*Nous convions
tous les enfants des écoles
ainsi que toute la population
à la cérémonie du souvenir
qui se déroulera*

**le lundi 11 novembre à 11 h 30
au Monument aux Morts.**

*La Chorale « Millésime » assurera l’animation de
cette manifestation.*

*Celle-ci sera suivie par un vin d’honneur servi par la
commune au Café de la Côte.*

I. VIE DE LA COMMUNE

◆ Une calamité pour les habitants du bourg

Depuis de nombreux mois, nous constatons une augmentation d'animaux dans les rues, le parc, les jardins, qu'ils soient domestiques ou errants. Si les chiens se font plus rares, les chats sont quant à eux bien trop nombreux. Les **plaintes** se font plus insistantes de la part des habitants aux abords de l'église et du parc municipal.

Une action a déjà été engagée auprès de deux propriétaires ce qui a permis de réduire considérablement le nombre de leurs animaux ; mais cela n'est pas suffisant et les désagréments occasionnés par les chats ne sont plus tolérables. Dans les jardins, grattage des semis, défécations devant les portes, sur le mobilier de jardin ; dans le parc fréquenté par les enfants, souillures dans le gazon. Quelques-uns ont été repérés. Les photos de cet article permettront peut-être à leur propriétaire de les reconnaître et de prendre les mesures pour faire cesser leur divagation.

Après la période de négociation à l'amiable, nous allons devoir passer à la période de répression qui consistera à la capture des félins, la mise en fourrière, l'identification, la stérilisation si nécessaire, en partenariat avec une association de défense des animaux.

Il va sans dire que tout cela a un coût pour la collectivité donc pour tous les habitants de Villemontais !

La première règle pour le propriétaire d'un animal, c'est d'en prendre soin et de faire en sorte qu'il ne cause pas de désagréments chez les voisins ou sur le domaine public.

Le saviez-vous ?

« Si la stérilisation des chats errants est essentielle, celle des chats domestiques l'est tout autant pour éviter la surpopulation féline, responsable d'abandons, d'euthanasies, de maladies ou d'accidents sur les routes. Et pour cause, un seul couple de chats peut générer, en 4 ans, jusqu'à 20 736 individus ! »

30 millions d'Amis



◆ De nombreuses animations en cette semaine de rentrée 2024



Rentrée scolaire tout d'abord avec nos écoliers qui ont retrouvé avec plaisir leurs copains et copines et leurs professeurs. Nos deux écoles accueillent un nombre stable d'élèves ce qui permet d'envisager une année sereine pour le maintien de toutes les classes existantes.

Un certain nombre de clubs sportifs ont également repris leurs entraînements le mercredi tels que le basket et le foot.

Vendredi 6 septembre, le club ESSOR avait organisé une animation sur le city stade afin de faire découvrir aux plus jeunes, à partir de 5 ans, ce sport collectif. Ils étaient une demi-douzaine, filles et garçons, à s'essayer au jeu sous le regard bienveillant de Claude Mouiller.

Le samedi 7 septembre ce sont les associations AMAR et UFOLEP qui ont déployés leur matériel sur l'espace du parc municipal ! Les animateurs ont accueilli une vingtaine de personnes. Des plus jeunes, en passant par les ados et les parents et jusqu'aux séniors, il y en avait pour tous les goûts : apprentissage de l'athlétisme, de la marche nordique, de la course... Tous ont vraiment pris plaisir à découvrir les différentes techniques proposées.

Un grand merci aux bénévoles qui ont consacré leur après-midi à nous faire découvrir de nouvelles formes de sport quelques soient nos possibilités physiques.



Belle réussite pour cette initiation et découverte. Un enfant s'est inscrit pour l'athlétisme et deux adultes pour le groupe de marche nordique du dimanche matin!

◆ 85ème semaine fédérale du cyclotourisme

Les cyclotouristes ont « envahi » le parc de Villemontais

Le mercredi 24 juillet restera dans les mémoires. Des centaines de cyclistes ont parcouru les rues et les chemins du village. Partis du Scarabée, point de départ et de ralliement de toutes les étapes, les cyclistes ont parcourus les routes de notre territoire le mercredi 24 juillet. Traversant Ouches puis Lentigny, les voici à Villemontais avant d'atteindre Cherier. Certains reprennent alors la direction de Roanne en passant par les petites routes qui leur permettent notamment de découvrir le vignoble de Villemontais. D'autres plus aguerris poursuivent leur périple vers St Just en Chevalet, le col St Thomas, Arconsat, St Nicolas des Biefs...pour rejoindre le Scarabée par le Gué de la Chaux ! Bref ils réalisent ce jour-là, selon leur envie de 51 à 142 km.

Dès le milieu de matinée, la place Saint Vincent s'est vue envahie par des centaines de cyclistes aux dossards multicolores. Passant de groupe en groupe nous pouvions faire le tour de la France entière et même de pays voisins. Nous avons pu partager quelques instants ensemble. J'ai eu le plaisir de rencontrer la plus jeune participante âgée de 9 ans.

A la question : Connaissez-vous déjà notre région ? Toutes les réponses étaient NON, jamais entendu parler de Roanne. Et tous de rajouter : « vous habitez dans une région magnifique avec des paysages très variés et parfois grandioses. Cette découverte donne vraiment envie de revenir ! »

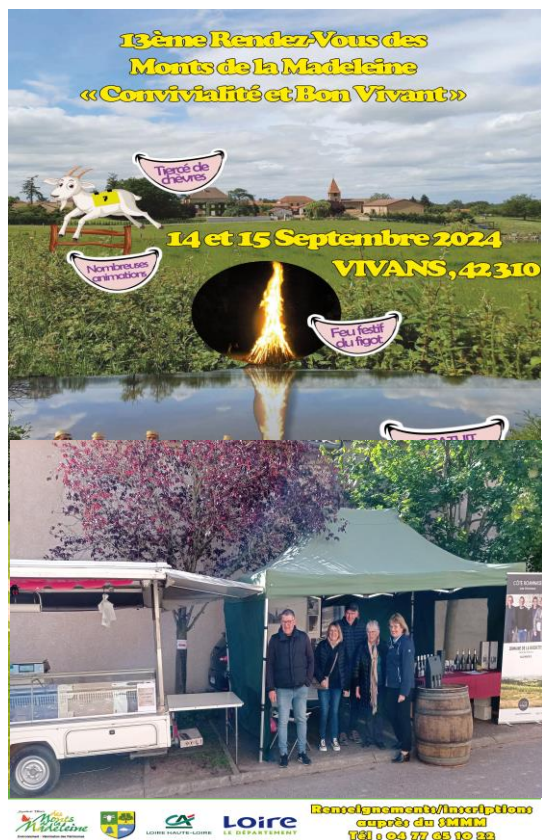
Nous pouvons saluer le travail et l'investissement des bénévoles du cyclotourisme roannais qui étaient aux commandes de cette semaine exceptionnelle. Ils ont géré avec efficacité la tempête du samedi 20 et maîtrisé une organisation dantesque pour accueillir ces milliers de sportifs et visiteurs. Merci et bravo à tous et plus particulièrement à Michel Paire, Villemontois de naissance et revenu s'installer sur la commune depuis quelques mois, qui fait partie de l'équipe organisatrice.

Gageons que les retombées sportives, économiques et touristiques soient à la hauteur de l'engagement des organisateurs.



Nous reconnaissons, à gauche, Michel Paire, membre de l'organisation de cet évènement exceptionnel.

13^{ème} rencontre des Monts de la Madeleine



◆ Rencontre annuelle avec les associations

La réunion de rentrée a eu lieu le 4 octobre dernier. La présence de presque la totalité des associations (plusieurs s'étaient excusées du fait de leur activité ce soir-là) a permis de présenter un bilan de l'année écoulée qui s'avère globalement positif à l'exception des manifestations en extérieur soumises aux conditions météorologiques qui n'ont pas été très favorables cette année. Le Premier Festi' vol organisé par l'association Parapente de la Madeleine a particulièrement été impacté puisque la date a dû être reportée à 2 reprises.

Toutes les associations ont pu annoncer leurs manifestations 2025 et le calendrier a ainsi été validé. Quelques compléments seront apportés prochainement, au fur et à mesure que les groupes auront confirmé l'ensemble de leurs animations. Pour les retardataires faites vite car les dates de réservation de salle seront de plus en plus restreintes.

Nous nous réjouissons de la création de deux nouvelles associations : **Millésime**, la chorale du village qui prend son envol, et **Villemoncrée** qui devient un groupe autonome avec un nombre d'adhérentes étoffé.

Et, il n'est pas impossible, que, prochainement, nous n'assistions à la venue d'une troisième association à caractère « culturel »...

Tout cela nous met du baume au cœur et laisse présager de nombreux rendez-vous festifs et conviviaux.

Le bénévolat est plus vivant que jamais dans notre village et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Rappel : Les demandes de subventions associatives sont à déposer impérativement avant le **10 novembre**, délai de rigueur.

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine regroupe cinquante communes réparties de part et d'autre du massif de la Madeleine ce qui couvre à la fois une partie du territoire de la Loire et une partie du territoire de l'Allier. Villemontais est l'une d'entre elles.

Pour la première fois, la commune s'était mobilisée pour participer à la manifestation organisée annuellement et qui permet de découvrir les villages du Massif. La 13^{ème} rencontre, dont le thème était la convivialité, se déroulait à Vivans.

Nous avons eu plaisir à faire découvrir notre village et nos produits locaux, vins de la Côte Roannaise et charcuteries fermières.

Pour attirer le chaland, nous offrons gâteaux au chocolat et pâté aux pommes faits maison !

Et même si le nombre de visiteurs n'était pas à la hauteur de notre espérance, cette journée restera dans nos souvenirs comme un moment de découverte d'une belle et très accueillante commune de notre territoire



◆ Multiplication des nids de frelons sur la commune

Au cours de ces dernières semaines plusieurs nids de frelons ont été signalés en mairie.

La lutte contre le frelon asiatique est indispensable et s'opère en deux temps ;

- une lutte préventive par la pose de pièges spécifiques à la sortie de l'hiver permettant de capturer les reines fondatrices à l'origine d'un nid par reine pouvant atteindre 2 000 frelons par nid. **8 pièges ont été posés sur la commune** en des lieux stratégiques afin de favoriser au mieux cette lutte collective.

- une lutte curative par la destruction des nids identifiés.

Par arrêté préfectoral n°DT-24-0314 du 6 août 2024, toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatique doit en informer sans délai la FRGDS-AURA

(<https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html>) ou, à défaut la mairie, afin de procéder à la destruction du nid. **Cette destruction sera réalisée par un professionnel formé et agréé.**

Le frelon asiatique devient agressif s'il se sent menacé et une intervention peut risquer de provoquer une attaque collective.

SURTOUT NE PAS ECRASER UN FRELON CE QUI PROVOQUE LE DECLENCHEMENT D'UN SIGNAL A DESTINATION DES CONGENERES QUI ATTAQUENT IMMEDIATEMENT.



Chemin du Pizay
Le nid est fréquemment installé sur une branche très haute de l'arbre

◆ Travaux réalisés ces derniers mois

Suite aux tempêtes

Au cours de ce printemps et en début d'été, plusieurs tempêtes ont fait de gros dégâts sur notre commune. De nombreux chemins et routes, notamment après la tempête de juillet, ont été encombrés d'arbres cassés ou arrachés. Des tuiles se sont envolées sans causer de blessés fort heureusement (toitures de bâtiments communaux entre autres). Employés communaux et élus sont intervenus le plus rapidement possible pour dégager le maximum de voies.

Parmi les dommages, le site de la chapelle Saint Jean Baptiste a été particulièrement touché. De très nombreux arbres ont été arrachés et plusieurs déstabilisés devenant menaçants pour l'édifice. Une entreprise a procédé aux gros travaux laissant aux employés communaux et aux élus le nettoyage et le déblaiement des branchages moins volumineux. Une partie du mur de soutènement en pierres sèches a également été restauré. Il est vrai que l'aspect de ce lieu tellement beau est un peu désolant actuellement. Mais rassurez-vous, le taillage des arbustes fleuris et l'ensemencement des alentours de la chapelle vont assez rapidement redonner une belle allure à cet endroit très apprécié des villemontois !

Chapelle Saint Jean



Le site avant la tempête



Juste après la tempête



Après nettoyage

Les travaux de débroussaillage des chemins, entrepris au début de l'été, se poursuivent encore. Il faut dire que la météo de cette année a particulièrement favorisé la pousse des ronces et de l'herbe !

Aménagement de la cour de la garderie

Christophe et Lucas ont mis à profit un creux dans leur planning au cours de cet été pour réaliser le mobilier de jardin projeté en début d'année scolaire 2023/2024. En effet, les animatrices de la garderie souhaitent développer une activité de jardinage avec les enfants. Pour ce faire l'idée de bacs-jardinières leur a semblé adaptée à leur projet.

De même, pour compléter l'aménagement de la cour, deux tables-bancs à hauteur des enfants vont leur permettre de jouer ou de faire leurs devoirs en périodes estivales.



Aménagement du local technique

Dans l'attente de l'accord des demandes de subventions, les employés ont déjà pu réaliser une partie des travaux prévus en régie. La dernière étape a été la pose du portail, portail récupéré de la salle de la MJC et adapté à sa nouvelle fonction !

Nous venons de recevoir l'accord pour le financement de la toiture. Le chantier exécuté par une entreprise se déroulera pendant les vacances de Toussaint afin de ne pas perturber le fonctionnement tant de l'école que de la garderie ou de la cantine.



Aménagement des cours de récréation de l'école publique

Le « banc de l'Amitié » a trouvé sa place dans la petite cour des maternelles. Il a été réalisé à la demande des enfants dans le cadre d'une réflexion plus large conduite au sein de l'école. Cet ouvrage, adapté à la taille des enfants, construit par Christophe utilisant des chutes de bois et de ferraille, va désormais être pris en charge par les petits élèves de maternelle et CP qui vont en faire la décoration. *Et bien c'est déjà chose faite ! et le résultat est vraiment sensationnel !*

Cette réalisation marque le début d'un projet plus global que nous souhaitons très partenarial entre l'école et la mairie.



Cette fin d'année va voir la réalisation de plusieurs chantiers restés en attente. Les réponses à nos demandes de financement étant « enfin » arrivées, tous les travaux vont devoir se faire d'ici fin 2024 afin de ne pas perdre le bénéfice de nos subventions.

◆ Vitesse excessive sur les voies communales

Adaptez votre vitesse à la configuration des voies empruntées s'il vous plaît !

Notre commune comporte de nombreuses voies de circulation très fréquentées. Elles sont pour la plupart étroites, en double sens et pour certaines en très forte déclivité.

Si la vitesse de 50Km/h paraît faible, elle est de fait bien trop importante lorsque la voie est étroite, sinueuse ou en forte pente. **Le danger est réel notamment pour les utilisateurs mais également pour les riverains.**

Rappelons que la traversée du bourg ainsi que ses rues sont limitées à 30Km/h

◆ Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Repas des Séniors : Samedi 9 Novembre

Le rendez-vous annuel organisé par le CCAS approche à grands pas. Les courriers d'invitation à destination de nos habitants âgés de plus de 70 ans ont été distribués en début de mois. Attention, afin de permettre la bonne organisation de cette journée, la date limite d'inscription est fixée au 25 octobre. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Christelle au 04 77 63 10 15.

Tous les bénévoles s'activent pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Un coup de chapeau spécial est adressé aux huit membres de la nouvelle association « villemontcrée » qui, depuis plusieurs mois, imaginent et peaufinent les décors de vos tables et de la salle pour créer l'ambiance selon le thème choisi cette année.

Les bénévoles du CCAS et les élus vous donnent rendez-vous salle ERA, à 12 heures !



Prévention des chutes

Cette année encore Villemontais bénéficie de l'aide de Roannais Agglomération pour assurer des séances hebdomadaires d'activité physique. Cet atelier, animé par une éducatrice sportive spécialisée, reprendra **le 6 novembre**, tous les mercredis de 9h30 à 10h30, salle de la Cantine, rue Saint Martin. Destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, les exercices sont adaptés afin d'**améliorer l'équilibre** et de **prévenir les chutes** : renforcement musculaire, motricité... Le tout sur une dizaine de séances. Objectif ? Favoriser la reprise d'une activité physique chez les seniors en toute sécurité. Ces activités permettent d'entretenir le sens de l'équilibre, de travailler le cardio chacun à son rythme, mais aussi de maintenir des liens sociaux ». Contact : 06 59 70 94 92



◆ Services utiles mis à disposition des habitants

Camion UDAF : La Maison des Familles

Depuis plus de 6 mois, le camion s'installe une **fois par mois, place Saint Vincent**. L'accueil des habitants est assuré par des professionnels de service social qui peuvent, en direct, et en toute discrétion, traiter vos dossiers administratifs que ce soit avec la Caf, la CPAM, les impôts ou toutes autres administrations... étant reliés informatiquement avec celles-ci. **Service gratuit**.



« Aidant connect »

Depuis plus d'un an, la mairie met à disposition des habitants une personne qualifiée pour la réalisation de certaines démarches administratives informatiques telles que changement de carte grise, pré demande de carte d'identité ou de passeport, changement d'adresse etc... Ce service se fait sur rendez-vous pris auprès de la secrétaire de Mairie au 04 77 63 10 15 ; ce service est entièrement gratuit.



Service social départemental

En 2022, l'assistante sociale de notre secteur, Madame Soler, se mettait au service des habitants en effectuant directement sur la commune, des rendez-vous.

Ce service sera de nouveau proposé à partir du **mois de mars 2025**. La personne qui ne peut se rendre en consultation à Roanne, pourra donc **prendre rendez-vous** pour rencontrer l'assistante sociale le lundi matin à la médiathèque de Villemontais. Secrétariat du service départemental, Tél : 04 77 23 61 41

Transport solidaire de la Côte Roannaise

Dans les zones rurales comme la nôtre, de nombreuses personnes, sans véhicule, ne peuvent compter sur une offre de transport public adaptée à leurs besoins. C'est pourquoi, le Secours Catholique a développé, le transport de personnes par des chauffeurs bénévoles qui mettent gratuitement leur véhicule et du temps à disposition. Moyennant une contribution financière symbolique, les ménages précaires bénéficient ainsi d'un service indispensable pour maintenir une vie sociale ou accéder à leurs droits, notamment en matière de santé. Ce service existe dorénavant à Villemontais.

Votre contact à Villemontais : Maryse au **06 88 90 86 79**.

**Si vous souhaitez
être bénévole
Relais-Transport,
adressez-vous au
06 72 79 68 32
ou 06 31 50 67 33.**

Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas assuré par l'ADMR rencontre un grand succès avec plus de 2500 repas livrés en 2023 tout en rendant un grand service aux usagers.

Vous pouvez obtenir tous renseignements nécessaires au :
04 77 68 81 39



◆ Vie Scolaire

- *Cantine Scolaire*

Le prix du repas est fixé à

- 4.20 € pour les enfants de Villemontais,
- 5.30 € pour les enfants extérieurs à la commune.

Quelques précisions utiles pour les parents :

- *Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font uniquement sur le logiciel enfance ; un login (identifiant) est attribué à chaque famille.*

Si vous n'avez pas reçu ce login, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04 77 63 10 15.

- *Garderie Scolaire*

Les tarifs et horaires de la garderie restent inchangés :

- Le matin : 7h à 8h30 ; Tarif matin : 0.70€
- L'après-midi : 16h30 à 18h30 ; Tarif après-midi : 1€



- **Fin d'année 2023-2024**



Voyage scolaire au BESSAT

Les élèves de la GS au CM2 ont participé à un voyage scolaire au BESSAT du 3 au 5 avril, sur le thème de la nature et du sport. Un grand bol d'air pour tous avec au RV quelques belles découvertes : balade nocturne en forêt, course d'orientation, biathlon/sarbacane ...

Une belle expérience où chacun a pu renforcer ses compétences en termes de « Vivre ensemble ».



Visite de la caserne des pompiers

Les élèves de maternelle se sont rendus à St Alban pour visiter la caserne des pompiers le 23 mai. Les enfants étaient ravis de cette visite où ils ont été très bien accueillis par les pompiers.



Visite de la boulangerie de LENTIGNY

Les élèves de Moyenne section de la classe maternelle ont visité la boulangerie de Lentigny le 27 juin 2024. Au programme : visite de l'atelier (machines), fabrication de pain qui a été dégusté à l'école.

Olympiades de l'école

La dernière semaine d'école tous les élèves ont participé aux Olympiades préparées par la classe des CM : différents jeux sportifs ont été proposés. Les enfants participaient à chaque jeu par équipe d'une dizaine d'élèves de la PS au CM2.

Cette initiative a remporté un vif succès auprès des élèves : petits et grands étant mélangés au sein de chaque équipe.

A la fin les petits champions ont tous reçu une récompense : médaille ou pièce de 2euros à l'effigie des JO de Paris offert par le ministère.



Un grand merci aux parents qui ont accompagné les équipes sur les différents jeux permettant ainsi aux enseignants de se consacrer à l'organisation.

RENTREE 2024

L'école publique compte 82 élèves répartis en 4 classes.

Les enseignants :

-Maternelle : Mme MALLET/Mme ALBERT

-GS/CP : Mme LAFFAY

-CE1/CE2 : Mme PETIBOUT (directrice)/Mr VERNIN

-CM1/CM2 : Mme KUHN

Pour cette année scolaire, toutes les classes travailleront sur le thème du « Vivre ensemble » et du développement durable à travers différents projets, notamment le réaménagement des cours de récréation.

Ecole Privée Saint Martin

Rentrée 2024

Une nouvelle année commence à l'école Saint Martin ! Lydie Persigny accompagne 16 élèves dans sa classe de maternelle-CP, avec Jennifer Sotton, ASEM. Nathalie Dufour et Anne-Laure Bras accompagnent 21 élèves de CE-CM, avec Estelle Olivier, AESH.

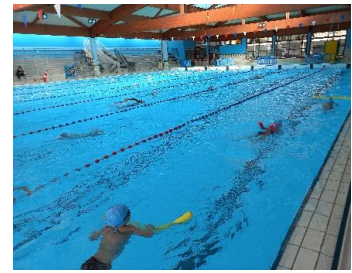
Les projets, cette année, font suite à ceux de l'année précédente. Nous tenterons à nouveau d'obtenir l'éco-label sur le thème de l'alimentation. Nous continuons notre démarche d'apprentissage de l'anglais avec des intervenants anglophones et dans des situations diverses. Enfin, la classe de CE-CM correspondra avec la classe de CE-CM de Fourneaux.

La journée de rentrée a lancé le thème de l'alimentation. Chaque élève avait dans sa liste de fournitures un fruit à apporter. Tous ensemble ils ont confectionné une grande salade de fruits !



Natation

Dès la troisième semaine de la rentrée, c'est le cycle natation qui a commencé pour tous les élèves à partir du CP. Chacun apprend à son rythme et améliore ses performances. D'oser mettre la tête sous l'eau à plonger, tous progressent. Les CM2 devraient pouvoir passer leur ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité).



Célébration de rentrée

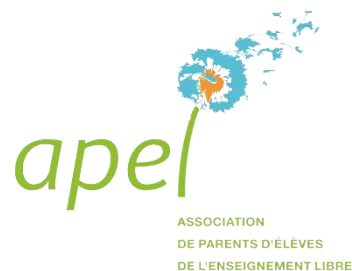
Comme il pleuvait de bon matin, mardi 8 octobre, les élèves n'ont pu se rendre à l'église pour la célébration de rentrée. Le père Charles Henri Bodin nous a rejoints à l'école.

Chacun avait décoré un dessin de cartable sur lequel étaient inscrits leurs souhaits pour cette nouvelle année scolaire : « apprendre à lire », « profiter du temps avec ma famille », « me faire plein d'amis » ou encore « être heureux ». Nous avons eu un temps de chants et d'échanges très intéressants.



L'APEL : c'est l'association de parents d'élèves qui œuvrent tout au long de l'année pour soutenir les projets des élèves et de leurs enseignantes. Durant de nombreuses années, Pierre Lorrillard en a assuré le rôle de président et nous l'en remercions très sincèrement.

Cette année, Aline Forest reprend ce poste. Julien Butty reste trésorier, Claire Ounnoughi sera secrétaire et Julie Thély vice-secrétaire. Une nouvelle équipe dynamique qui aura plaisir à vous retrouver au cours de ses manifestations pendant l'année



Marché de Noël

Nous pouvons d'ores et déjà vous proposer de noter la date du prochain marché de Noël : **dimanche 8 décembre**, sur la place du marché à Villemontais ! Toute l'équipe de l'école Saint Martin sera mobilisée pour vous présenter des stands attractifs et pleins de surprises. Peut-être de quoi faire plaisir à vos proches pour les fêtes à venir...



◆ Médiathèque



Horaires d'hiver
les mardis 14h30-17h
mercredis 10h-12h et 14h30-17h,
jeudis 14h30-17h,
samedis 10h-12h
du 1er octobre 2024 au 31 mars 2025

A partir du 16 octobre et jusqu'au 15 janvier 2025, la médiathèque de Villemontais accueille une exposition sur les dinosaures aux heures habituelles d'ouverture. Et pendant les vacances scolaires, deux ateliers sont proposés aux enfants, voir l'affiche ci-contre

Pour toutes informations en temps réel, merci de consulter **PANNEAUPOCKET** Application à télécharger sur votre smartphone

Lors de la journée jeux organisée par le Sou des Ecoles le dimanche 17 Novembre, les bénévoles de la Médiathèque seront présentes pour animer des lectures de contes auprès des enfants.

Notez dès à présent que pendant les vacances d'hiver, un atelier à destination des enfants sera proposé ; le thème « Dans la peau d'une ou d'un bibliothécaire », une façon de découvrir l'envers du décor !

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, INDUSTRIE, SCIENCES, ARTS,
ET BELLES LETTRES DE LA LOIRE
PRÉSENTE

CEUX QUI NOUS NOURRISSENT



Projection à la salle ERA de
VILLEMONTAIS
le dimanche 3 novembre à 14h00.

Séance suivie d'un débat avec
intervenants impliqués dans le film.

Tarifs:
- gratuit pour les enfants
- 2 euros pour les adultes

Evènement organisé par la
médiathèque de VILLEMONTAIS.

UN FILM DE
GUILLAUME DESCAVE

Loire LE DÉPARTEMENT
Chartreux-Bellarmain
Communauté de Communes
Mons du Lyonnais
roannais AGGLOMERATION
CERFRANCE
L'Agence Lyonnaise
L'Agence de la Loire
eurea
L'Entreprise coopérative
L'Agence de la Loire
L'Agence de la Loire

« Ceux qui nous nourrissent », est un film documentaire de 1h50 réalisé par Guillaume Descave, produit par la Société d'agriculture de la Loire. Ce film donne la parole à plus d'une cinquantaine de témoins qui représentent 26 exploitations agricoles réparties dans le département de la Loire. En allant à la rencontre de ces « professionnels nourriciers », on découvre toute la diversité du métier et l'éventail des productions : lait, viande, fromages, céréales, légumes, fruits, miel, vin... A l'écran, les témoins expliquent techniquement leur métier et présentent comment leurs vies personnelles et professionnelles s'imbriquent. Guillaume Descave reprend sa façon de travailler avec des témoins face caméra et grâce au montage permet au spectateur de découvrir leur travail. Pour conserver une authenticité forte, le film est sans musique de fond, ni voix off. « Aujourd'hui, tout le monde parle d'agriculture, mais on connaît finalement peu ceux qui font ce métier. D'où la volonté de refléter le plus fidèlement possible ce qu'ils vivent, de manière assez brute, sans voix off, juste en écoutant leurs voix », explique le réalisateur. Pensez à réserver votre place au 06 51 69 00 59 ou par mail à bibliotheque-villemontais@orange.fr

II. ROANNAIS AGGLOMERATION

◆ Organisation de la gestion des ordures ménagères

Biodéchets, les animateurs du tri



LES ANIMATEURS DU TRI à votre rencontre !

PARLONS DÉCHETS ALIMENTAIRES



Les animateurs du tri vont passer dans votre immeuble pour vous présenter la collecte des déchets alimentaires et vous remettre gratuitement votre **bioseau** et vos **sacs krafts**.

Merci de leur réserver un bon accueil !

Service Déchets Ménagers
de Roannais Agglomération

Toute l'info sur
aggloranne.fr

La distribution des kits de tri, pour stocker les déchets alimentaires :
un bioseau (petit seau en plastique) et des sacs en papier krafts,
se déroulera sur notre commune
en porte à porte
du 22 octobre au 22 novembre.
Merci de réserver un bon accueil à l'équipe du tri présentée ci-contre.



A propos de déchets !
Le propriétaire qui a « délicatement » déposé son four électrique au point d'apport volontaire du verre à Ranvier, est invité à venir le récupérer en Mairie, avant poursuite.
Nous lui expliquerons volontiers la **différence** qui existe entre collecte du verre et déchèterie.
Pour rappel, la dépose sauvage d'ordures est passible d'une amende de **150.00 €**

RAPPEL

A partir de cet automne, le tri des produits alimentaires sera obligatoire. Deux solutions :

Soit, vous mettez vos déchets alimentaires dans votre composteur.

Si vous n'êtes pas encore équipé et que vous avez un jardin, vous pouvez en faire la demande gratuitement auprès de Roannais agglomération : 0 800 17 34 50

Si vous n'avez pas cette possibilité, deux conteneurs biodéchets vont être mis à votre disposition dans le village ; Un sera installé sur le petit parking en face de la mairie, un autre sera installé sur le bord du parking de la place Saint Vincent. Des bio seaux seront distribués à tous les foyers regroupés sur le bourg, ne possédant pas de jardin. Ce sont des employés de Roannais agglomération qui feront du porte-à-porte. Chacun pourra aller verser ses restes alimentaires. Attention à ne pas mettre dans les conteneurs biodéchets des sacs plastiques même biodégradables.

L'accès aux déchetteries

Nous vous rappelons que l'accès aux déchetteries se fait uniquement par badge ou QRcode.

Si vous n'en possédez toujours pas, vous pouvez en faire la demande en mairie ou sur le site de Roannais agglomération i.citoyen.

◆ Dotation à l'investissement communal

Alors que le fond de concours alloué à la commune depuis 2013 arrive à son terme en 2024, Roannais Agglomération a voté la mise en place d'une dotation à l'investissement pour ses 40 communes.

Le montant est fixé à 25 000 € par an et par commune. Villemontais profitera donc de cet apport financier particulièrement intéressant pour les investissements futurs « comportant une dimension environnementale »

III. ETAT CIVIL



Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes couples



Monsieur André Roux avait endossé le rôle de chauffeur à bord de sa magnifique Panhard PL17 sortie spécialement de sa collection pour conduire Céline Chatre (employée de notre village) et Thomas Ketterer à l'occasion de leur mariage célébré le 3 août à Cremeaux

Installés à Villemontais depuis quelques années, Axel William Paris et Tiphane Dumont se sont unis le 27 septembre sous le soleil apparût ce jour-là pour le plus grand bonheur de tous



Une foule nombreuse entourait Océane Augereau et Romain Ribeiro pour partager leur bonheur à l'occasion de leur union le 28 septembre.

La salle du conseil était débordante de liesse pour fêter cet évènement exceptionnel.

Eric et Sylvie rayonnaient au milieu de cette assemblée.



Jeanine, Marie Forest, veuve Dubost, née le 13 Décembre 1927, est décédée le 31 Juillet

Christophe Pouzat, né le 18 Février 1974, est décédé le 02 Août

Chantal, Jacqueline Vial épouse Montet, née le 25 Octobre 1952, est décédée le 10 Août

Bénédicte, Antoinette Pignard veuve Châtre, née le 25 Novembre 1931, est décédée le 02 Septembre

A ces familles très éprouvées, nous présentons notre plus vive sympathie.

V. VIE ASSOCIATIVE

◆ ASV Basket

La nouvelle saison 2024-2025 commence, Pour rappel le club de basket de Villemontais fait toujours parti de la CTC (entente) Ouest Roannais Basket avec le club de Lentigny et ST Jean ST Maurice.

1 équipe baby-basket, 5 équipes jeunes et 3 équipes séniors vont jouer à Villemontais cette saison.

Le club dispose d'entraîneurs qualifiés et diplômés pour une meilleure formation du joueur tout cela dans un état d'esprit familial et convivial.

Si votre enfant ou vous, êtes intéressés pour intégrer notre club, n'hésitez pas à nous contacter au 06-42-24-14-56 pour plus de renseignements.

Le club souhaite une excellente saison à toutes les équipes.

Flash info !

Samedi 12 octobre, l'équipe U13 jouait contre Monistrol. Elle a remporté un match décisif puisque la victoire permettait de monter en Région et de prendre la première place au classement. Si les trois premiers quarts de temps sont restés très serrés, les deux équipes étant de même niveau, l'équipe s'est surpassée en fin de match, sous les encouragements et les applaudissements déchainés du public venu très nombreux. Le score de 80 à 63 est sans appel. Bravo à tous et bonne continuation !



◆ La Pétanque Villemontoise

Durant ces vacances d'été 2024, l'Amicale Pétanque Villemontoise, a organisé des concours les vendredis soir de juillet et août.

Toutes ces soirées se sont déroulées dans un climat bon enfant. Les joueurs ont répondu présents, qu'ils soient de Villemontais, des villages environnants, de l'Allier ou du bassin Stéphanois.

Le club a organisé en parallèle ses traditionnels concours :

Concours des associations le 20 juillet, remporté par Thibaud Lauretti, Dylan Mariotton et Lambert Pelosse, face à une triplète solide !



Exceptionnellement le club organisait, en association avec le VLB, le concours de pétanque de la fête d'été, le samedi 24 août, avec à la clef un délicieux jambon au four à bois. Concours remporté par la doublette, Villemontoise, Ludovic Durier et Jean-Luc Layes.

But d'honneur le 14 septembre, le vainqueur de ce millésime 2024 est Yves BLETTY face à notre valeureux président Jean-Luc LAYES.

Le dernier concours de la saison a vu, le 28 septembre dernier, la victoire d'une tripléte d'Andrézieux Bouthéon.



◆ La Boule Villemontoise

Une nouvelle saison commence à la Boule Villemontoise !



Débuté en juin, le challenge annuel Antoine Perey a vu, pendant trois mois, 32 adhérents se disputer les têtes à têtes. Et lors du final four organisé le Dimanche 22 Septembre c'est Johann Russias qui s'est imposé face à Pierre Perey. La consolante quant à elle, a été remportée par Jean Luc Layes au dépend de Stéphane Côte.



Le club a aussi effectué ce jour-là son assemblée générale. Devant une assemblée attentive, le bureau a retracé les douze mois passés avec notamment l'organisation du Challenge de la Côte. Il s'est également projeté sur l'année à venir, que ce soit sportivement, avec nos 15 licenciés qui seront sur les jeux les week-ends, que sur la vie du club avec les diverses manifestations qui seront organisées. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour un apéritif suivi des traditionnelles grenouilles, en compagnie des membres de la Boule Albanaise, invités pour l'occasion.

Il est toujours possible de venir découvrir le sport boules tous les lundis après-midi (version hiver donc au boulodrome de Pouilly les



◆ Sou des Ecoles

Une nouvelle année débute, avec un nouveau bureau.

En effet, ce dernier a été renouvelé entièrement de la manière suivante, les anciens membres restant actifs afin d'assurer la transition :

Président : Arnaud GIEN - Vice-Président : Rémy DEGRELLE - Secrétaire : Céline DIZIER

Vice-secrétaire : Pauline SOUCHON - Trésorier : Amélie VILELA - Vice-trésorier : Baptiste LIOTARD

L'ensemble des manifestations 2023/2024 a permis de dégager des fonds afin de financer des abonnements, du matériel et un voyage scolaire de 2 nuitées au Bessat.

Projets 2024-2025 :

Nous continuerons d'accompagner les projets pédagogiques de l'équipe d'enseignantes : « vivre ensemble et le développement durable ».

Plusieurs manifestations viendront rythmer l'année scolaire :

27/10 : vente de crêpe à la marche de la MJC

17/11 : Journée jeux

20/12 : Spectacle de Noël

Janvier : cinéma

Février : Vente de pizza

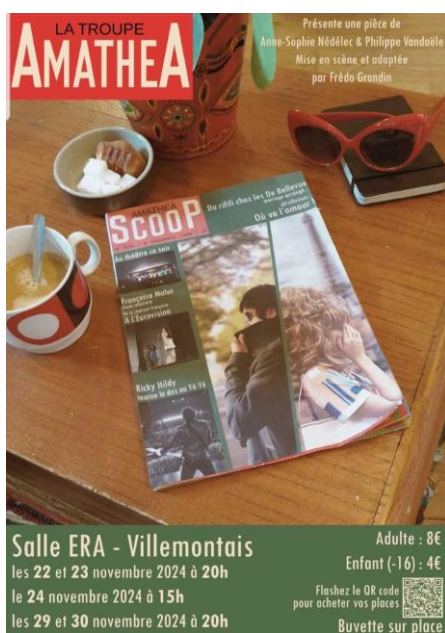
21/03 : Soirée patinoire

Avril : Vente de plants

Mai : Vente de brioches

Juin : Kermesse et apéro de fin d'année

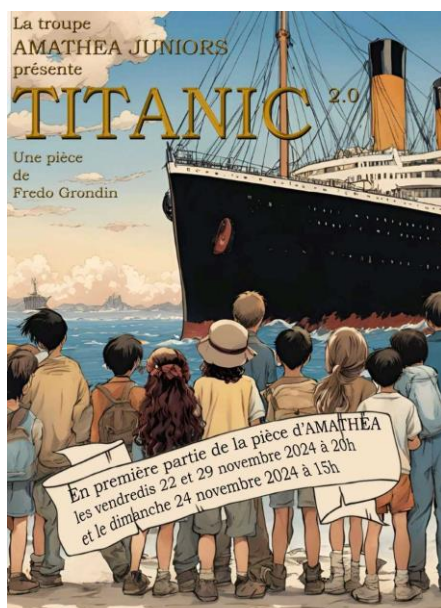
◆ Amathéa



La troupe adulte répète ardemment pour vous proposer sa nouvelle pièce de théâtre. Cette année il n'y aura pas moins de 5 dates :

Les vendredis 22 et 29 novembre à 20 h
et les samedis 23 et 30 novembre à 20h,
le dimanche 24 novembre à 15h.

Toutes les séances auront lieu à la salle des fêtes de Villemontais. La troupe adulte vous présentera « **SCOOP** » une comédie de Anne-Sophie Nédélec et Philippe Vndaële



Notre nouvelle troupe enfant fera ses débuts sur les planches avec la pièce **Titanic** écrite par notre professeur et metteur en scène Frederic Grondin!

Elle se produira en première partie de la troupe adulte :

Les vendredis 22 et 29 novembre
Le dimanche 24 novembre

On vous attend nombreux !!!!

Réservation possible par internet ou avec le QR code présent sur l'affiche.

◆ Le Volant Villemontois

Depuis 2013, le Volant Villemontois vous invite à découvrir la pratique du badminton loisirs. Entre bonne humeur et convivialité, venez vous essayer à échanger quelques volants entre joueurs de tous niveaux. Nous apprécions participer aux événements tel que la nuit du bad au profit du téléthon, ainsi qu'aux tournois organisés par les différentes associations de badminton des communes voisines (réservé aux non licenciés et aux équipes mixtes).

Rdv tous les mardis soir, de 18h00 à 20h00 au gymnase omnisports.
Contact : volantvillemontois@gmail.com

◆ Classes en 4

La météo, bien que capricieuse, a permis aux 24 classards d'effectuer le traditionnel défilé dans le village. Trois chars seulement mais quels chars ! Eclatants de couleurs, vibrants au son de musiques représentant le nouvel an chinois pour enfants de dix ans, pétards et fumigènes colorés pour les 18/20ans dans le thème de la fête des morts au Mexique, plus paisible pour nos 40/60 et 80 ans confortablement installés dans le bateau à voile de Popeye...

Si les spectateurs avaient un peu boudé le défilé, les habitants se sont retrouvés nombreux autour de l'apéritif offert devant la salle ERA.

La soirée s'est poursuivie par un repas servi à plus de 120 convives. Bravo aux organisateurs qui ont su, en un temps record, mobiliser les énergies de quelques personnes pour nous présenter un beau spectacle.



Les 10 ans



Les 18 et 20 ans



Les 40 – 60 et 80 ans

◆ ADMR

Notre association intervient chaque jour au domicile de personnes afin d'améliorer leur bien-être et condition de vie. Outre l'entretien du logement, l'aide aux tâches quotidiennes et le portage du repas, nous avons décidé de compléter notre offre.

En effet nous espérons mettre en place début 2025 un service de petit bricolage et de travaux extérieurs. Avec ce nouveau projet qui s'adressera aux personnes bénéficiant ou pas de nos services nous pensons compléter notre mission et répondre à un besoin.

Pour en savoir plus sur toutes ces missions, vous pouvez vous renseigner auprès de notre secrétariat au 0477627659 ou du président 0640278036



43ème Marche pédestre
VILLEMONTAIS
Dimanche 27 octobre 2024
à partir de 6h30 - COMPLEXE SPORTIF
Marche - VTT

5 km goudron	1 ravito	4 €	
5 km chemin	1 ravito	4 €	
9 km	1 ravito	5 €	
14 km	2 ravitos	7 €	
18 km	2 ravitos	8 €	
24 km	+ 804 m	3 ravitos	9 € Inscript. avant 11h
30 km	+ 1059 m	4 ravitos	10 € Inscript. avant 10h
41 km	+ 1355 m	4 ravitos	11 € Inscript. avant 9h
50 km	+ 1570 m	5 ravitos	12 € Inscript. avant 8h
35 km VTT	+ 853 m	1 ravito	9 €
53 km VTT	+ 1350 m	2 ravitos	11 €

Domaine de la ROCHETTE Soupe au chou offerte
Infos : 06.29.87.35.35

LA FERME DE LA ROCHETTE

VI. RUBRIQUE INSOLITE

Notre patrimoine :

« Nos monuments aux morts sont les sentinelles de l'oubli »

36 000 communes françaises ont leur monument aux morts. Le nôtre est particulier car il est un des rares en France représentant l'Arc de Triomphe parisien.

Particulier aussi car la plupart sont exécutés par des artisans (qui n'en sont pas moins des artistes), mais celui de notre commune a été exécuté par un grand sculpteur : Emile Picaud qui appartient vraisemblablement à la grande famille des Picaud, sculpteurs de père en fils.

Le plus connu, Charles-Louis, fils de Jean Baptiste né à Lyon le 4 Août 1855 mort à Roanne le 23 octobre 1919, tombe au cimetière Saint Claude à Roanne.

Son frère Emmanuel Picaud né à Lyon le 18 Janvier 1857, décédé à Roanne le 28 Juillet 1932, était également sculpteur, ainsi que le fils de ce dernier.

Jean-Baptiste a réalisé de nombreuses sculptures religieuses, des autels, des chaires dans les églises du Roannais, en particulier le retable de la Vierge, église St Firmin à Firminy. Il a aussi signé un monument aux morts bien particulier à Saint Martin d'Estréaux en 1922.

Charles Louis nous a laissé des sculptures profanes telle que : les Pauvres Gens, place des promenades Populle à Roanne, statue en marbre blanc, inaugurée en 1912 par Joseph Déchelette et la fontaine place de l'Hôtel de Ville qui rend hommage au Maire François Populle qui défendit la ville, aidé de milliers de paysans face à l'envahisseur autrichien en 1814.

Bref, notre Emile Picaud appartient à n'en pas douter à cette grande famille d'artiste sculpteur !

Il existe bien un autre Emile-Louis Picault sculpteur mais né et mort à Paris 1933 – 1915 et dont le patronyme est différemment orthographié puisque se terminant par « ault ».

Revenons à notre monument. Il fut construit sur un terrain acheté en 1924 à la famille Grosjean, par le maire Antoine Thinon.

Une souscription fut lancée aux habitants qui en couvrirent généreusement les frais d'édification, ceci en 1925. Il fut inauguré le 1^{er} Novembre 1926 (sources : archives de la mairie, aimablement fournies par Madame Christelle, notre secrétaire de mairie).

Parallèlement, une souscription fut lancée pour l'achat du coq du clocher si l'on voit un coq sur beaucoup de nos clochers, c'était pour rendre hommage à cette France paysanne qui a donné tant d'hommes sacrifiés pour la défense de notre patrie, neuf à dix millions de morts lors de la grande guerre en ce qui concerne uniquement les militaires. Ce coq a été rénové lors de la réparation du toit de l'église en 1983.

La Mère Pierre



VII. INFORMATIONS DIVERSES

◆ Recherche d'un correspondant de presse

"Correspondant de presse sur la commune villemontoise depuis l'été 2016 (mais aussi sur celle de Saint-Alban-les-Eaux depuis bien plus longtemps), je suis à la recherche d'une personne souhaitant prendre la relève.

Naturellement, je me rends disponible pour répondre aux questions autour de cette activité passionnante : nicolas.chavalard@laposte.net ou au 09 52 77 90 41 (téléphone fixe).

Bien évidemment, je ferai profiter de mes 25 années d'expérience puisque j'ai commencé la correspondance en 1999 en Saône-et-Loire, à la personne désireuse de prendre la suite. Un tuilage sera notamment possible pour bien comprendre le fonctionnement d'une telle activité. CHAVALARD Nicolas »

◆ Nos pompiers bientôt chez nous

Les pompiers bénévoles de la caserne de SAINT ALBAN LES EAUX vont débiter très prochainement la vente traditionnelle de leur calendrier.

En cas de doute sur les personnes se présentant chez vous, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Pour information : Les pompiers sont en tenue, ont leur carte professionnelle sur eux ainsi que le document les autorisant à cette démarche.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

◆ Nos Assistantes Maternelles

Des places seront disponibles à compter de septembre 2025 chez :

- Madame THEVENET Emilie : 06 28 30 14 65
- Madame NERON Agnès : 04 77 63 31 83

◆ Maison d'Assistantes Maternelles

La première passerelle avec l'école a eu lieu le mardi 8 octobre, avec 4 enfants de la MAM (Arthur, Tonin, Kaëlys et Ambre).

Nous allons aller à l'école une fois à chaque période.

Cette fois-ci, nous avons fait une activité coloriage, gomme, paillette et tampons avec les enfants de la classe de Mme Mallet.



◆ Embellissement du cimetière



◆ Infos pratiques

ATTENTION

Les feux ne sont plus autorisés sur la commune. Toute infraction est passible d'une amende.

Travaux bruyants

En semaine :
8h30/12h et 14h30/19h30
Samedi :
9h/12h et 15h/19h
Dimanche et jours fériés
10h/12h

Les déchets verts ne sont pas autorisés dans les bacs à ordures ménagères. Ils doivent être emportés à la déchetterie du Mardeloup à Pouilly les Nonains :
du Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mairie : ☎ 04 77 63 10 15 mairie@villemontais.fr

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h/12h ; mardi : 13h30 à 17h30 et vendredi : 13h30 à 16h30

Impression de la Côte
St André d'Apchon

**FERMETURE DE LA MAIRIE
DU 24 DECEMBRE AU 1^{ER}
JANVIER INCLUS**

Trois bulletins annuels

Responsable de la publication : Marie Françoise Gaume.

Comité de rédaction : Christine Bassot, Christelle Courbière, Marie Françoise Gaume, Sylvie Néron, Cyril Guicherd, Céline Châtre

Comité de lecture : Andrée Fatien, Catherine Rondepierre, Christelle Courbière.

PROCHAINE PARUTION : FEVRIER 2025